



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



COMMISSION REGIONALE GESTION DES COMPETITIONS FOOTBALL DIVERSIFIE

Réunion des clubs FOOTBALL ENTREPRISE du 20 juin 2018

Membres de la commission présents :

Mme Agnès IRLA – Ghyslaine SALDANA - MM Christian TOURNIER – A. Gilles REALLAND – François IRLA – Claude BERIAC. - Michel CANO

Excusé : M. Bernard PLOMBAT

Assistent à la réunion : M. Michel CHARRANÇON Président Délégué de la LFO - Pierre THEVENIN, secrétaire général de la LFO, Olivier DAURIOS Directeur Administratif.

Clubs présents :

ASPIC – BNP - CAPITOLE TAXI - CENTRALE de MURET – C I C – FLOGUI ROSERAIE – FREESCALE – INTERNAT TOULOUSE – LABTEAM – LATECOERE – LES AMIS du BOIS – LIEBHERR – MATRA – METEOROLOGIE AEROSPACE– MUNICIPAL de TOULOUSE– TOAC

Clubs absent : TOULOUSE CGI

Après avoir remercié de leur présence l'ensemble, nombreux, des participants, le Président de la Commission présente les membres présents de sa commission, dont Mme Ghyslaine SALDANA, membre du comité de Direction, mais aussi représentante des clubs diversifiés de la Ligue auprès de la LFA.

Il salue la présence de M. Pierre THEVENIN, Secrétaire Général de la Ligue ainsi que celle de M. Olivier DAURIOS venu pour parler de la mise en place de la FMI pour la saison à venir et à qui il donne la parole. Le Président Délégué Michel CHARRANÇON nous rejoint en cours de réunion

Les tablettes tant attendues sont arrivées, rien ne s'oppose à leur mise en place. Elles nécessitent une petite formation qui pourrait être proposée aux clubs lors de la traditionnelle réunion de début de saison qui est envisagée pour le lundi 3 septembre 2018. Ce jour là, les tablettes seront distribuées aux clubs, ils seront formés à leur utilisation et la mise en application effective viendra dès la première journée de championnat fixée pour la semaine suivante.

Ces tablettes financées en partie par la F.F.F. et la Ligue coûteront 50€ aux clubs.

La problématique posée par la Centrale de Muret devra être étudiée en se rapprochant des éducateurs afin de trouver la meilleure solution possible.

Les participants saluent l'intervention d'Olivier DAURIOS et la réunion reprend son cours habituel.

· **INFORMATIONS de l'ANIMATEUR**

Il est rappelé que l'Assemblée Générale de la ligue d'OCCITANIE aura lieu le samedi 30 Juin à MURET (31) à partir de 10 Heures.

Présence indispensable.

L'animateur évoque les caps fixés par la F.F.F. avec le Projet ambition 2020 et les Contrats d'objectif récemment discutés.

La partie qui concerne la commission football diversifié porte sur le développement des nouvelles pratiques avec :

la généralisation de la pratique du Football Loisir
et le développement du futsal.

Pour le Football Entreprise, c'est le projet porté par l' UNFE en collaboration avec la LFA qui va peut-être amener un souffle nouveau à notre discipline. L'animateur citera quelques extraits du communiqué ci-dessous, publié sur le site de l'UNFE :

Communiqué publié sur le site de l' UNFE vendredi 8 juin 2018

La persévérance, la cohérence et le gros travail effectué depuis deux ans par l'UNFE sont-ils en train de payer !

Le COMEX de Mr LE GRAET a enfin décidé de prendre en compte une partie du **rapport LFA/UNFE sur le Football Entreprise** présenté et argumenté par Mr DEBARBAT, Président de la LFA (Ligue du Football Amateur) le 15 Mai dernier.

L'Assemblée Fédérale du 2 Juin à Strasbourg a confirmé cette nouvelle trajectoire positive pour l'avenir du Football (en) entreprise avec une présentation brillante du rapport par Mr Jacky CERVEAU, Trésorier de la LFA.

Plusieurs décisions prises le 15 Mai sont susceptibles de relancer le Football Entreprise même si l'UNFE espère que d'autres viendront prochainement compléter ce premier élan.

La LFA va désormais s'emparer du dossier avec le soutien de l'UNFE qui aura puisé dans toutes ses ressources et fait tout ce qui était dans son pouvoir pour convaincre de l'intérêt d'un tel dossier.

Parmi les principales décisions prises, trois sont significatives :

LA COUPE NATIONALE

1/ La Coupe nationale va évoluer et intégrera, dès la saison 2018/2019, **une phase de poules** à partir des 8èmes de finale avec quatre poules de 4 équipes et matchs aller-retour.

Des dispositions réglementaires devraient aussi être apportées en complément de la modification du règlement de l'épreuve.

Cette nouvelle formule, expérimentale sur deux saisons, redonnera de l'attractivité à cette compétition dont la **visibilité** devrait également être améliorée.

De plus, la LFA étudie actuellement, en liaison avec l'équipementier de la FFF, la possibilité de **doter les 16 équipes** qualifiées de jeux d'équipements.

Il est évident que le nombre d'équipes engagées fera partie des critères que la FFF ne manquera pas de faire valoir lors du bilan dans deux ans. Nous souhaitons à cet effet qu'un très grand nombre de clubs s'engagent dans cette compétition dont l'attractivité va assurément s'étoffer.

De plus le nombre d'équipes présentes en 32ème de finale fixé, par ligue, par la Commission Fédérale des Championnats nationaux seniors masculins de la FFF, dépend du nombre d'équipes engagées au départ de la compétition dans chaque ligue.

Lorsque la communication par les Ligues leur apparaît insuffisante, les clubs peuvent évidemment se rapprocher de leur Ligue ou District (bientôt de leur REFERENT FE) pour connaître les modalités

d'engagement qui sont malheureusement très disparates d'une ligue à l'autre. Le prix de l'engagement est de 28 euros pour tous les clubs.

13 REFERENTS

2/ La FFF accepte la proposition de l'UNFE de mettre en place, un **REFERENT Football Entreprise** dans chaque ligue, soient, si possible, 13 REFERENTS FE majoritairement issus des clubs de FE car proposés par l'UNFE.

Ils est impératif qu'ils soient légitimés par leurs Présidents de Ligue et auront des moyens et objectifs.

Ces REFERENTS FE devront oeuvrer en collaboration constructive avec les diverses Commissions existantes (Football diversifié ou de Football Entreprise) et apporter leurs compétences qui sont souvent différentes et complémentaires.

Leur rôle consistera, en résumé, à :

- œuvrer et être force propositions pour le développement des nouvelles pratiques au sein des entreprises, une des priorités de la LFA,
- contacter et accompagner les entreprises pour la création d'équipes,
- soutenir et accompagner les clubs en développement ou en difficulté,
- collaborer avec les différentes commissions départementales et régionales,
-etc

Prochainement, la LFA va soumettre aux Présidents de Ligues la liste des référents pour le développement du Football Entreprise. Cette liste sera officialisée dès validation par les Présidents.

DEUX DISTRICTS PILOTES

3/ La LFA va rapidement solliciter deux Districts, pour devenir District-pilotes de deux démarches sur le développement des nouvelles pratiques (**District proposé : Gironde**) et la restructuration des compétitions de football entreprise (**District proposé : Escaut**).

La désignation officielle de ces Districts sera opérée au Bureau Exécutif de la LFA du mois de juin.

Comme vous pouvez le constater, l'UNFE a "bataillé ferme" pour faire avancer ce dossier que **Mr DEBARBAT** a souhaité accompagner et porter au plus haut niveau. Notre association et les clubs peuvent sincèrement le remercier de son investissement ainsi que son équipe au sein de la LFA.

Il reste désormais à tous les clubs à montrer, quels que soit leurs niveaux et leurs moyens, qu'ils sont capables et motivés pour transformer collectivement cet essai. La FFF sera sollicitée et attentive à tout ce qui pourra être entrepris dans tous les coins de l'hexagone.

A nous, avec l'appui et les moyens de la LFA, d'être à la hauteur de ce beau challenge que nous avons tant réclamé !

Une information importante est donnée : les licences augmentent et passent à 26 €

DOCUMENTS REMIS CE JOUR

- demandes des licences
- calendrier général : prévisionnel mais donné aux clubs pour qu'ils nous fassent part de leurs remarques éventuelles.

• **POINT SUR LES COMPETITIONS**

COMPETITIONS NATIONALES

le TOAC, après avoir éliminé le FC Gazélec Clermont-Ferrand, Amadeus A.A , les Municipaux de CANNES et l' Hopital R.Poincaré de Garches recevait en demi-finale l' ASPTT CHAMBOURCY qui justifiait son rôle de favori en l'emportant nettement sur le score de 4 à 1.

La finale de la coupe Nationale allait donc opposer l'ASPTT Chambourcy - qui avait l'honneur de l'organisation - au FC NIKE St OUEN finaliste de la saison passée. Elle s'est disputée le 26 mai 2018 à POISSY devant l'assistance de 800 spectateurs et a vu le triomphe des vainqueurs du TOAC sur le même score de 4 à 1.

Félicitations à tous les participants à cette coupe nationale qui bien qu'ayant connu des fortunes diverses se sont tous superbement comportés. Bravo donc au TOAC pour son magnifique parcours, mais aussi à ASPIC, qui est tombé sur le FC NIKE, futur finaliste et s'est parfaitement défendu, et mention spéciale aux Amis du Bois qui pour leur première qualification aux 32^{ème} de finale n'ont pas eu peur d'aller affronter en terre corse la redoutable équipe d'OCANA. Ils n'ont pas ramené de victoire mais ont fait preuve d'un formidable esprit sportif, loué par tous et que l'on souhaiterait voir perdurer dans le football Entreprise.

TRES IMPORTANT :

L'engagement est ouvert sur FOOTCLUBS. Le pré-engagement est fait il faut simplement confirmer : date limite le **15 JUILLET**. Droit d'engagement 28 €, inchangé.

COMPETITIONS REGIONALES

CHAMPIONNAT REGIONAL

DIVISION HONNEUR

| Pl | Equipe | Pts |
|----|--------------------|-----|
| 1 | TOAC TOULOUSE | 46 |
| 2 | MUNICI.TOULOU | 37 |
| 3 | LATECOERE | 30 |
| 4 | ASC.CENTRALE MURET | 28 |
| 5 | FLOGUI ROSERAIE | 20 |
| 6 | C.I.C F.C | 19 |
| 7 | INTERNAT TOULOUSE | 10 |
| 8 | FREESCALE FOOT A. | 8 |
| 9 | LIEBHERR | 7 |
| 10 | A.S. SEDUFOOT | 0 |

PROMOTION HONNEUR

| Pl | Equipe | Pts |
|----|-----------------------|-----|
| 1 | AM.S.C. BANQUE NATIO | 39 |
| 2 | MUNICI.TOULOU 2 | 38 |
| 3 | CARREFOUR PLAISANCE | 33 |
| 4 | TOULOUSE FOOTBALL CGI | 25 |
| 5 | TOAC TOULOUSE 2 | 25 |
| 6 | A.S.P.I.C | 22 |
| 7 | A. LES AMIS DU BOIS | 20 |
| 8 | PLUS PROPRETE CAP. | 18 |
| 9 | A.S. MATRA | 16 |
| 10 | METEO | 15 |

COUPES et CHALLENGE MIDI-PYRENEES

COUPE des EQUIPES RESERVES:

TOAC 2 - MUNICIPAL de TOULOUSE 2 3 / 2

CHALLENGE REGIONAL MIDI-PYRENEES :

LABTEAM - INTERNAT 3 / 0

COUPE REGIONALE :

TOAC - FLOGUI ROSERAIE 10 / 0

Ces rencontres se sont déroulées le samedi 2 Juin 2018, sur les installations de CORNEBARRIEU à la plus grande satisfaction de tous les participants.

CHALLENGES

EFFICACITE :

D.H.

1er TOAC..... 84 buts
2e MUNICIPAL de TOULOUSE..... 60 -
3e CENTRALE MURET 53 -

P. H.

1er MUNICIPAL de TOULOUSE..... 60 buts
2e CARREFOUR PLAISANCE 58 -
3e BANQUE NATIONALE P.57 -

ABADIE :

1er TOAC -
2e LATECOERE
3e CENTRALE DE MURET
4e C I C
5e MUNICIPAL de TOULOUSE 2

PALMARES 2017 - 2018

Champion D.H. : **TOAC**
Promotion P.H. : **B.N.P.**

les coupes seront remises lors de l'A.G. Le samedi 30 juin 2018.

Vainqueur de la COUPE des EQUIPES RESERVES : **TOAC 2**
Vainqueur du CHALLENGE REGIONAL M.PYR. : **LABTEAM**
Vainqueur de la COUPE D'OCCITANIE F.E. : **TOAC**

• STATISTIQUES LICENCES

| | 2015 / 2016 | 2016 / 2017 | 2017 / 2018 |
|----------------------|-------------|-------------|-------------|
| | ----- | ----- | ----- |
| FUTSAL | 1036 / 1632 | 1049 / 1622 | 1439 |
| F. ENTREPRISE | 861 | 866 | 848 |
| F. LOISIR | 2118 / 2502 | 2110 / 2491 | 2457 |

• PREPARATION SAISON 2018 / 2009

Pour la saison 2018 / 2019, toutes les compétitions nationales et régionales sont reconduites.

Un point sur la coupe des équipes réserve : combien d'équipes ? Les participants à cette compétition y restent attachés : ce ne sont que quelques matchs de plus mais avec un « piment » particulier qui plait aux joueurs. Donc maintien de la compétition même avec un nombre réduit.

ACCESSIONS et RETROGRADATIONS

En attente de décisions disciplinaires en cours et de la fin du championnat départemental.

COMPOSITION des POULES présentation d'un projet.

R1 (Division Honneur) :

Arrêt SEDUFOOT

rétrogradation en promotion honneur : aucun
accession : **B.N.P.**

R2 (Promotion Honneur)

Arrêt de CARREFOUR

rétrogradation en district : **METEO**
Accession district en promotion honneur ligue : **LABTEAM**

Incertitude en district sur la continuation de l'équipe réserve d'AZF (a priori ne devraient conserver qu'une seule équipe). De plus malgré leur bon classement ne souhaitent pas monter. FREESCALE2, sollicité pour monter avec LABTEAM, est tout à fait d'accord mais la demande doit être faite au District.

La création d'une équipe 2 d'INTERNAT qui viendrait combler la perte des équipes réserve de Toulouse CGI et d'AZF en poule de District pourrait favoriser cette montée.

· QUESTIONS ET REMARQUES FORMULEES PAR LES CLUBS

Cette année, dans le mail d'invitation à cette réunion, les clubs étaient sollicités pour formuler des remarques ou suggestions ou poser des questions de manière anticipée. Quelques uns l'ont fait, il est temps d'essayer d'apporter les réponses :

ASPIC :

- *Protection de l'intégrité physique des joueurs par les arbitres*
- *Savoir être de certains arbitres sur le terrain*

Les 2 premiers points ne relèvent pas de notre commission mais sont plutôt du ressort de la CRA. Pour avoir interrogé quelques arbitres sur leur remarque concernant le 1^{er} point, ils ont tous affirmé que c'était une de leur mission mais qu'ils ne pouvaient toutefois pas prévenir l'agression d'un joueur et ne pouvaient que sanctionner après coup.

Après discussion il semblerait que quelques arbitres ne dirigeraient pas les rencontres de Football Entreprise avec le même sérieux que les rencontres de Football Libre.

- *Emploi des dates de rattrapage dans le calendrier*

Nous essayons de rattraper au mieux les rencontres non jouées sur des semaines prévues à cet effet. Certaines de ces semaines sont aussi prévues pour des rencontres de coupe. Il n'est pas toujours facile de trouver les bons moments pour ces rattrapages. Et les intempéries de cette saison n'ont pas arrangé la sauce !

LATECOERE

Il serait bon que toutes les équipes jouent la même semaine lors des journées de championnat. Il faut imposer le jour des matchs aux équipes en fonction des terrains municipaux disponibles, exple lundi ou jeudi. Cela éviterait d'avoir 3 équipes sur un même terrain pour recevoir le jeudi soir comme cette saison.

Justement, en début de saison il a été signalé que nous n'avions pas suffisamment de terrains et que nous étions contraints de partager un terrain pour 3 équipes (Liebherr, Flogui, Freescale). D'où le décalage d'un match sur une autre semaine. La Ramée Herbe nous a été attribué une fois les calendriers faits et la saison commencée.

Nous ne devrions pas avoir ce problème cette saison.

Centrale de Muret : indiquer aux équipes que l'on peut y jouer à 9h30 mais aussi à 14h30 le samedi. Il suffit de le signaler à la Commission.

Demander à tous les clubs de saisir les résultats sur FOOTCLUBS le lendemain ou sous 48h. Procédure à montrer ou à écrire sur un doc ?

Le rappel est fait.

FLOGUI ROSERAIE

1) La majorité des clubs avec une ou deux équipes ne sont pas structurés pour avoir un ARBITRE et n'ont pas les moyens d'en payer un, pour cela on nous inflige une amende de 200€, je demande sa suppression.

L'amande n'est pas de 200€ elle le devient au bout de 4 ans si on est toujours en infraction.

Amende appliquée en 1^{ère} année pour le championnat Entreprise R1 (DH) : **50€**
Taux doublé la seconde année, triplé pour la 3^{ème}, et quadruplé pour les années suivantes.

Cependant de nouvelles dispositions pourraient permettre de revoir ce point de règlement, mais ne pourrait venir que d'une assemblée générale (pas la prochaine, trop proche) et applicable la saison suivante.

Extrait du règlement FFF : Statut de l'arbitrage

CHAPITRE 2 – LE CLUB

Section 1 – Obligations du Club

Article 41 - Nombre d'arbitres

1. Le recrutement des arbitres est obligatoire pour les clubs participant aux compétitions officielles.

Le nombre d'arbitres officiels que les clubs doivent mettre à la disposition de leur District ou de leur Ligue, au sens donné à l'article 33, est variable suivant la compétition à laquelle participe leur équipe première et ne peut être inférieur à :

.....

– Autres divisions de district, *autres championnats de Futsal, championnats de football d'entreprise*, clubs qui n'engagent que des équipes de jeunes, et autres championnats féminins : liberté est laissée aux assemblées générales des **Ligues, pour l'ensemble des Districts qui la composent ou à défaut par les assemblées générales des Districts**, de fixer les obligations.

[nouvelles dispositions applicables à compter de la saison 2018 / 2019]

2) Nous avons également de gros problèmes pour finaliser les engagements licences en début de nouvelle saison, on nous pénalise de 75€ par licence et par joueur qui arrête d'un club civil ou qui vient d'un autre club, (il faut modifier cette règle).

C'est le montant effectivement des frais de mutation, valable pour tous les clubs sauf le loisir. Même si le joueur arrête le football Libre il doit y avoir mutation ; seule solution envisageable attendre une saison avant de reprendre une licence ?

3) Je demande la mise en place du carton blanc afin de limiter la charge financière que provoque les cartons.

Mis en place en District il n'existe pas au niveau Ligue. (Cette demande n'a pas été rappelée lors de la réunion, un oubli à réparer plus tard)

4) Je confirme aussi que mon club n'a pas les moyens de payer les arbitres hors zone, (identifier les clubs qui le souhaitent).

Un effort a été fait en donnant des instructions en début de saison pour veiller à désigner des arbitres proches. Comment ces consignes ont été suivies ?....

Il est fait état d'un forfait qui existerait encore en PH cette année. Normalement il n'en est rien, M. Pierre THEVENIN rappelle que tous les calculs sont faits par rapport au kilométrage, en fonction de la domiciliation de l'arbitre. Et ce sera encore plus vrai avec la FMI.

· **CONSIDERATIONS DIVERSES**

Avant la remise des récompenses, le Docteur Michel Charrançon, Président Délégué de la Ligue d'Occitanie, qui nous a rejoint, informe l'assistance sur la situation de la Ligue à la veille de la prochaine Assemblée Générale qui se tient le 30 juin prochain à Muret.

Il va ensuite honorer deux serviteurs du Football Diversifié en leur remettant une médaille de la Fédération Française de Football :

Médaille d'argent à Christian TOURNIER actuel Président de la Commission Football Diversifié, qui l'accompagne depuis le début des années 80, au balbutiement du Football Loisir, et qu'il remercie d'avoir accepté la succession du ...second médaillé.

Médaille d'or à José PLANA inoubliable animateur du Football Entreprise et du Football Diversifié, qui a consacré tant d'années au service de la Ligue et du Football en général. Sorti de sa retraite sportive à cette occasion, pour recevoir une récompense amplement méritée, il dira tout l'honneur qui lui est fait et sera ovationné par l'ensemble de l'assemblée.

Après ces moments d'émotion, les participants seront invités à prolonger la soirée en partageant la traditionnelle collation de fin d'année.

L'animateur
C. TOURNIER